

Construction de locaux Résultats à fin décembre 2018

Locaux autorisés

Un peu moins de 728 000 m² de locaux non résidentiels ont été autorisés au 4^e trimestre 2018 dans la région Grand Est, soit une légère hausse de 1 % par rapport au 4^e trimestre 2017 mais une baisse de 3 % par rapport au 3^e trimestre 2018. Au niveau national, les autorisations de locaux sont en recul de 5 % par rapport au 4^e trimestre 2017 mais restent stable par rapport au 3^e trimestre 2018.

A l'échelle départementale, les autorisations sont en baisse dans un département sur deux. Dans les départements urbains, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle et le Haut-Rhin affichent un recul conséquent des surfaces de locaux autorisés, respectivement -40 %, -35 % et -32 %. Le Bas-Rhin et la Marne enregistrent quant à eux des hausses

respectivement de 23 % et 18 % par rapport au 4^e trimestre 2017.

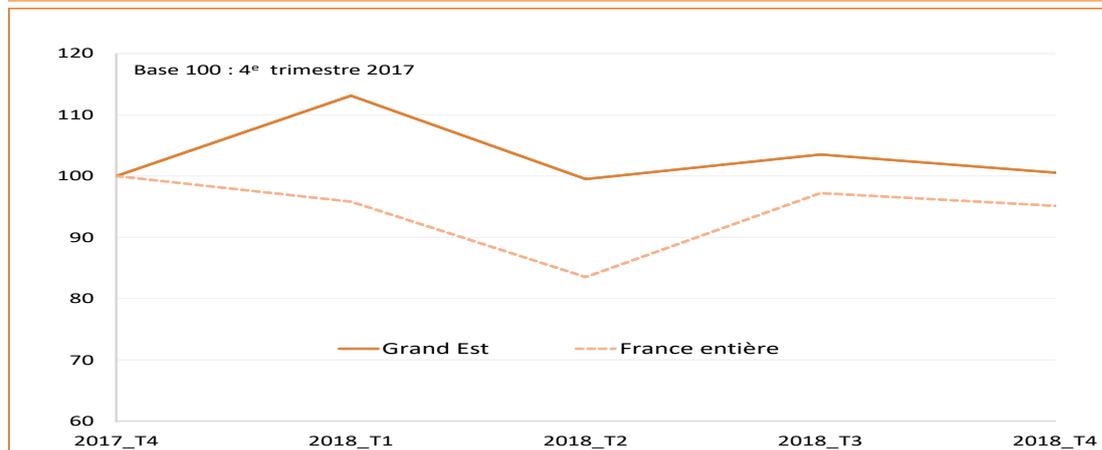
En cumul annuel, de janvier 2018 à décembre 2018, les surfaces autorisées pour la construction de locaux non résidentiels s'élèvent à un peu plus de 3 millions de m² sur le territoire du Grand Est, soit une hausse de 2 % par rapport à l'année précédente. Cette hausse résulte essentiellement du dynamisme des départements du Bas-Rhin, de la Meurthe-et-Moselle et des Vosges où l'évolution des autorisations atteint respectivement +22 % et +16 % et +26 % mais du dynamisme des autorisations dans le département de l'Aube qui enregistre une hausse de 37 % du cumul annuel.

Surface de plancher des locaux autorisés	Oct-Déc 2018		12 derniers mois (Jan 18 à Déc 18)	
	Cumul (m ²)	T(N)/T(N-1) (%)*	Cumul (m ²)	N/N-1 (%)*
Ardennes	45 000	-44	159 000	-14
Aube	111 000	244	290 000	37
Marne	84 000	18	350 000	-29
Haute-Marne	29 000	49	120 000	-20
Meurthe-et-Moselle	42 000	-40	251 000	16
Meuse	27 000	-35	80 000	-15
Moselle	70 000	-29	366 000	-13
Bas-Rhin	175 000	23	799 000	22
Haut-Rhin	79 000	-32	365 000	1
Vosges	63 000	27	237 000	26
Région Grand Est	728 000	1	3 015 000	2
France entière	10 075 000	-5	39 364 000	-3

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

* : comparaison avec la même période de l'année précédente

Évolution trimestrielle des surfaces de locaux autorisés



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Locaux commencés

Près de 527 000 m² de locaux non résidentiels ont été mis en chantier d'octobre à décembre 2018 dans la région Grand Est, soit un recul de 11 % par rapport au 4^e trimestre 2017. En France les mises en chantier de locaux ont progressé de 5 %.

Sur l'ensemble de l'année 2018, les surfaces de locaux commencés sont en hausse dans la région de 7 % par rapport à 2017. Au niveau national, la hausse est de seulement 2 %.

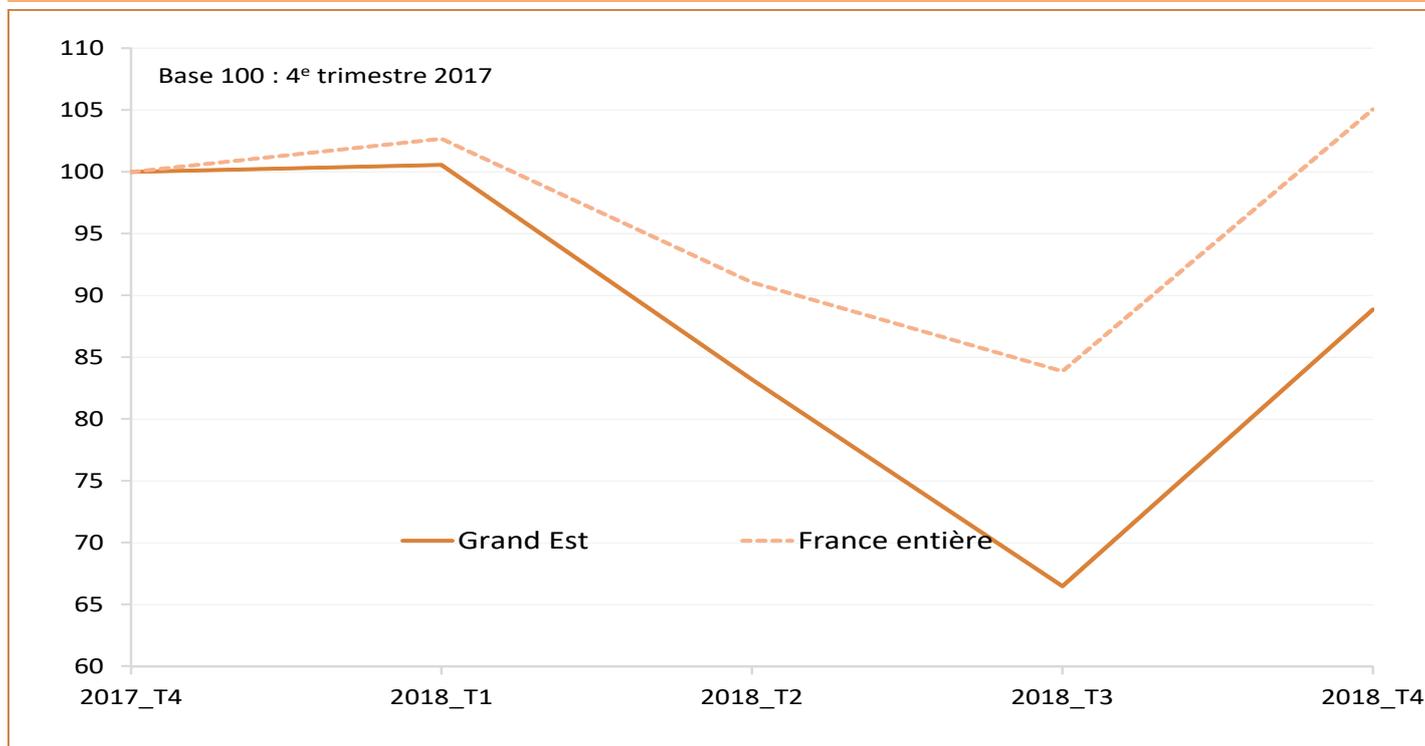
A l'échelle départementale, un fort repli des cumuls annuels de locaux commencés est observé dans la Marne (-43 %) et en Meurthe-et-Moselle (-15 %). A l'inverse, la hausse des mises en chantier de locaux entre janvier et décembre 2018 est marquée en Moselle (+81 %), dans les Vosges (+50 %) et dans les Ardennes (+49 %). Dans ces deux derniers départements, les surfaces de locaux commencés en 2018 dépassent celles enregistrées en Meurthe-et-Moselle. Le Haut-Rhin et l'Aube affichent

Surface de plancher des locaux commencés	Oct-Déc 2018		12 derniers mois (Jan 18 à Déc 18)	
	Cumul (m ²)	T(N)/T(N-1) (%)*	Cumul (m ²)	N/N-1 (%)*
Ardennes	36 000	55	127 000	49
Aube	56 000	120	165 000	17
Marne	81 000	-58	249 000	-43
Haute-Marne	20 000	-56	86 000	-5
Meurthe-et-Moselle	32 000	-51	126 000	-15
Meuse	11 000	-32	42 000	-8
Moselle	63 000	-8	360 000	81
Bas-Rhin	110 000	51	449 000	6
Haut-Rhin	80 000	76	243 000	24
Vosges	37 000	-3	164 000	50
Région Grand Est	527 000	-11	2 011 000	7
France entière	7 280 000	5	26 520 000	2

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte
* : comparaison avec la même période de l'année précédente

des surfaces mises en chantier, respectivement de 24 et 17 %.

Évolution trimestrielle des surfaces de locaux commencés



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

Type de locaux

Par type d'activité, la faible progression enregistrée pour les autorisations au dernier trimestre 2018 par rapport au dernier trimestre 2017 est due au dynamisme du secteur des entrepôts (+48 %), des exploitations forestières (+24 %) et des bureaux (+13 %). Le volume de ces trois secteurs représente près de 50 % des surfaces de locaux autorisés. A l'inverse le secteur industriel, dont le volume ne représente que 11 % des surfaces autorisées, est en net recul (-26 %). Dans les autres secteurs,

la décroissance varie de -9 % pour les services publics ou d'intérêt collectif à -28 % pour les locaux d'hébergement hôtelier.

Pour les locaux commencés, malgré les évolutions très positives des secteurs de l'artisanat, des entrepôts et des bureaux, les surfaces sont en fort repli (-11 %). Cette baisse est la conséquence de la forte régression du secteur industriel (-80 %).

Sur l'ensemble de l'année 2018, la baisse des autorisations de locaux ne concerne

que trois secteurs : les commerces (-20 %), l'industrie (-17 %) et les exploitations agricoles ou forestières (-5 %). Dans les autres secteurs, la hausse varie de +7 % pour l'hébergement hôtelier à +32 % pour les entrepôts.

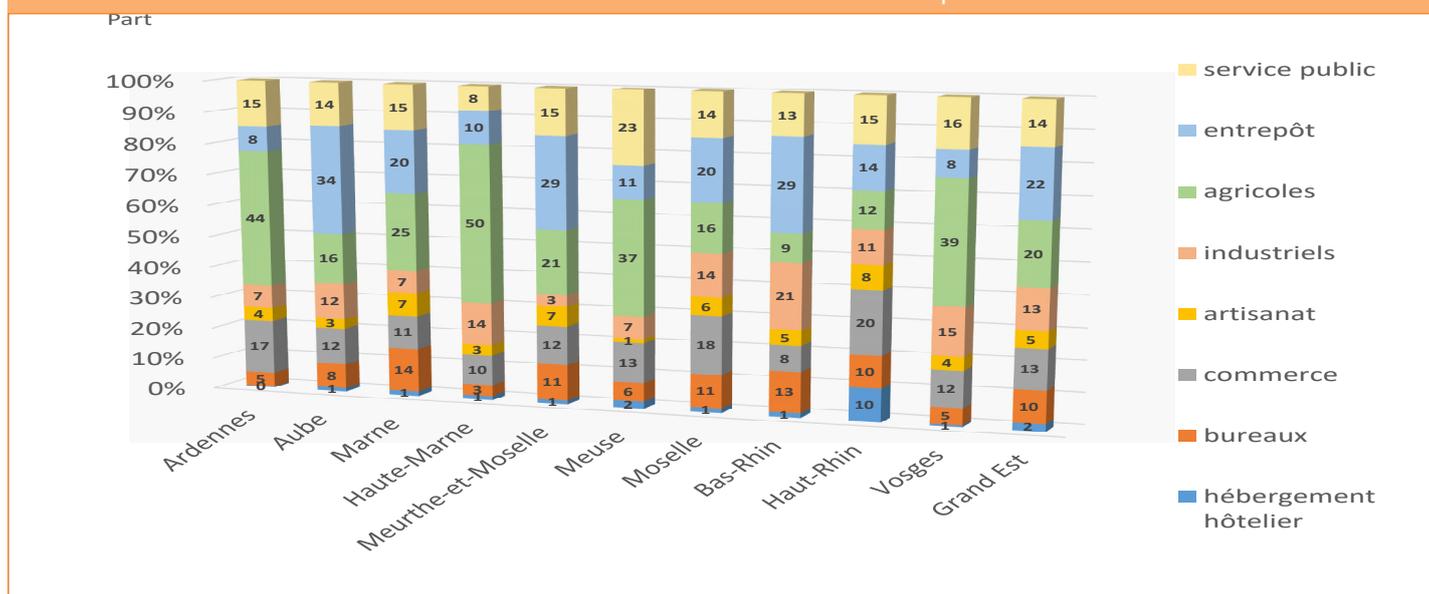
Pour les mises en chantiers, seuls les locaux industriels, les entrepôts et les hébergements hôteliers sont en baisse, respectivement de -26 %, -14 % et -13 %

Surface de plancher par type de locaux	Oct-Déc 2018			12 derniers mois (Jan 18 à Déc 18)		
	Cumul (m²)	T(N)/T(N-1) (%)*		Cumul (m²)	N/N-1 (%)*	
		Grand Est	France entière		Grand Est	France entière
Locaux autorisés (m²)	728 000	1	-5	3 015 000	2	-3
Hébergement hôtelier	20 000	-28	1	72 000	7	-7
Bureaux	73 000	13	-1	309 000	8	10
Commerce	113 000	-16	-25	385 000	-20	-25
Artisanat	43 000	-14	12	161 000	3	11
Industrie	84 000	-26	11	392 000	-17	3
Exploitation agricole ou forestière	136 000	24	-11	610 000	-5	-6
Entrepôt	144 000	48	-2	655 000	32	1
Service public ou d'intérêt collectif	116 000	-9	-2	431 000	17	0
Locaux commencés (m²)	527 000	-11	5	2 011 000	7	2
Hébergement hôtelier	9 000	-38	7	38 000	-13	7
Bureaux	70 000	41	25	225 000	21	15
Commerce	76 000	-7	-11	279 000	1	-6
Artisanat	37 000	67	-11	105 000	43	-4
Industrie	37 000	-80	-10	233 000	-26	8
Exploitation agricole ou forestière	117 000	22	24	441 000	22	8
Entrepôt	86 000	45	-13	300 000	-14	-18
Service public ou d'intérêt collectif	94 000	14	8	391 000	43	9

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

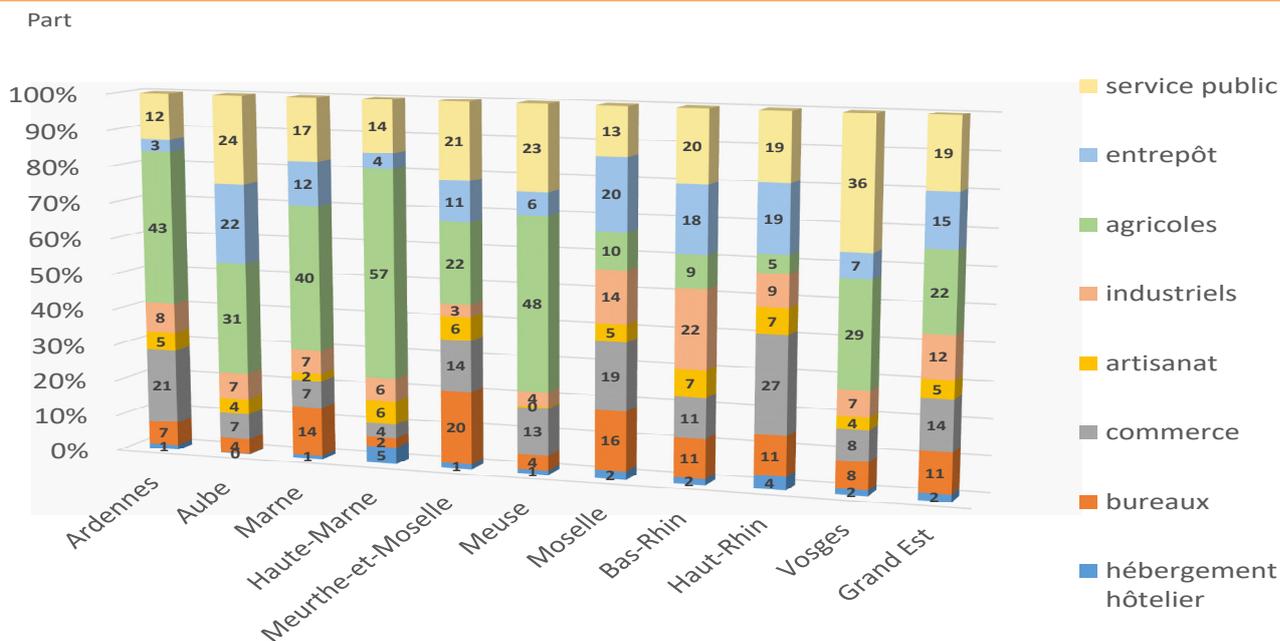
* : comparaison avec la même période de l'année précédente

Surface des locaux autorisés au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

Surface des locaux commencés au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité



Source : DREAL Grand Est , Sit@del2, date de prise en compte

Méthodologie

Les chiffres publiés dans ce document sont élaborés à partir de résultats issus de la base de données Sit@del2. Celle-ci rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs au ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Ils sont exprimés en date de prise en compte, c'est-à-dire à la date à laquelle l'événement (autorisation, ouverture de chantier, etc.) est enregistré dans la base de données Sit@del2. Jusq'en décembre 2013,

les résultats en date de prise en compte ne contiennent pas de données relatives à Mayotte.

La réforme du droit du sol d'octobre 2007 a introduit la notion de local artisanal ; par ailleurs, les surfaces hors œuvre brut (Shob) des parkings et des aires de stationnement ne sont plus mesurées. La réforme intervenue au 1^{er} mars 2012 crée le concept de surface de plancher en lieu et place des précédentes Shon et Shob. Les résultats mentionnés dans cette publication sont tous exprimés selon cette nouvelle norme de mesure.

Les surfaces de stockage agricole, supprimées par la réforme de 2007, ont été réintégrées par la réforme de 2012.

Avertissement

Dans les tableaux, en raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

Mohamed MEKKI
Service connaissance et développement durable